



PRÉFET DE L'OISE

Beauvais, le 18 JUIN 2013

Direction départementale
des territoires

Service de l'Eau,
de l'Environnement et de la Forêt
Affaire suivie par Mme Anne Charlotte Brel
Téléphone : 03 44 06 50 59
Télécopie : 03 44 06 50 24
Courriel anne-charlotte.brel@oise.gouv.fr

Madame, Monsieur,

L'article 7 de la Charte de l'environnement consacre, en tant que principe à valeur constitutionnelle, le droit pour toute personne de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Les arrêtés relatifs à la validation d'un document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000 doivent être soumis à la participation du public, conformément à l'article L.120-1 du code de l'environnement, sauf en cas d'urgence.

Lors du comité de pilotage du 6 février 2013 concernant le site d'importance communautaire n° FR2200382 « Massif forestier de Compiègne, Laigue » et la Zone de Protection Spéciale n° FR2212001 « Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamp », les membres ont décidé de valider le document d'objectifs élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire dans le cadre de comités de pilotage et de nombreux groupes de travail.

Le document d'objectifs et le projet d'arrêté ont été mis en consultation publique pendant 21 jours, soit du 13 mai 2013 au 04 juin 2013, et aucune remarque n'a été formulée.

Cet arrêté valide les orientations de gestion et les mesures contenues dans le document d'objectifs ainsi approuvées et destinées à conserver ou rétablir dans un état favorable à leur maintien à long terme les habitats et les populations des espèces de faune et de flore sauvages qui ont justifié la délimitation des sites. Il s'applique sur le territoire des communes suivantes :

- Bailly, Berneuil sur Aisne, Béthisy saint Martin, Béthisy saint Pierre, Caisnes, Carlepont, Chiry Ourscamp, Choisy au Bac, Compiègne, Cuise la Motte, Gilocourt, La Croix saint Ouen, Le Plessis Brion, Montmacq, Morienvall, Moulin sous Touvent, Nampcel, Orrouy, Pierrefonds, Pontoise les Noyon, Rethondes, Saint Crépin au Bois, Saint Etienne Roilaye, Saint Léger aux Bois, Saint Sauveur, Sempigny, Tracy le Mont, Tracy le Val, Trosly Breuil, Verberie, Vieux Moulin.

Le Préfet,

Nicolas DESFORGES